

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE
DE
TOURNON-SUR-RHÔNE
Ardèche



PROCES - VERBAL N°4

DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

--oOo--

VENDREDI 20 JUIN 2014

18 HEURES

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE IMPERSONNELLEMENT ADRESSÉE À M. LE MAIRE

B.P. 92 - 07301 TOURNON-SUR-RHÔNE CEDEX - Téléphone : 04 75 07 83 83 - Télécopie : 04 75 07 83 89

Le vingt juin deux mille quatorze, à 18 heures, le Conseil Municipal de Tournon-sur-Rhône, régulièrement convoqué le 12 juin 2014, s'est réuni dans la salle de ses délibérations, sous la présidence de M. Frédéric SAUSSET, Maire.

Présents : M. SAUSSET, Maire - Mme BANCEL, M. BARBARY, Mme LONGUEVILLE, MM. GAILLARD, B FAURE, RIFFAULT, Mmes CROZE, CHANTEPY, M. BENOIT, Mme FOURNIER, M. GOUDARD, Mme DE VETTOR, M. RISSOAN, Mmes MALSERT, V FAURE, M. CETTIER, Mmes MEYSENQ, PARRIAUX, CROUZET, M. DAVID, Mmes BURGUNDER, SCHWANDER.

Ont voté par procuration : M. BARRUYER, Mmes LAURENT, ANDRE, MM. MESTRE, SANCHEZ, DIZY, Mme JACOUTON, M. DUMAS.

Absents : Mme LAREF, M. BARAILLER.

Le Conseil Municipal désigne Mme MEYSENQ, l'un de ses membres, pour remplir les fonctions de secrétaire.

COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 10 juin 2014 est approuvé.

1 - ELECTIONS SENATORIALES - ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal doit désigner ses neuf délégués suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs prévue le dimanche 28 septembre 2014, étant précisé que tous les conseillers municipaux sont délégués de droit.

Le Conseil Municipal désigne Mme MEYSENQ en qualité de secrétaire.

En application de l'article R 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Mme Liliane BURGUNDER, M. Paul BARBARY, Mme Elodie SCHWANDER, Mme Valina FAURE.

Deux listes ont été déposées :

- . Tournon, une ville en marche,
- . Vivre et réussir à Tournon.

M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal à procéder au vote :

Nombre de votants	31
Nuls	0
Exprimés	31
Suffrages obtenus :	
Liste Tournon, une ville en marche	27
Liste Vivre et réussir à Tournon	4

Nombre d'élus :

Liste Tournon, une ville en marche	8
M. NORET Dominique	
Mme DANTRESSANGLE Brigitte	
M. FAYARD Gilles	
Mme RAZE Nathalie	
M. ROCHE Jean-Louis	
Mme LAURENT Monique	
M. EUDE Jean-Claude	
Mme EIDUKEVICIUS Camille	

- ° - ° - ° -

**2 - CONVENTION PARTENARIALE - MARQUE « VIGNOBLES ET DECOUVERTES »
VILLE DE TOURNON-SUR-RHONE / SPL OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE
L'HERMITAGE ET DU TOURNONNAIS** (Présentation M. FAURE)

La marque « Vignobles et découvertes » se caractérise par un regroupement d'acteurs autour de la thématique de l'oenotourisme cherchant à gagner en visibilité vis-à-vis d'une clientèle française et internationale sensible à cet univers.

L'objectif est de développer une meilleure qualification et structuration de l'offre autour de cette thématique.

Afin de définir les rôles, missions et engagements de chacun autour de la marque, il est nécessaire de conclure une convention entre la Commune et la SPL office de Tourisme du pays de l'Hermitage et du Tournonnais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention passée entre la Commune de TOURNON-SUR-RHONE et la SPL Office de Tourisme du pays de l'Hermitage et du Tournonnais,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention.

- ° - ° - ° -

3 - COMMUNICATIONS DU MAIRE

DECISION PRISE SUIVANT DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

Mise à disposition

. Mise à disposition à titre gracieux à compter du 23 juin 2014, d'un local situé au second étage de l'Hôtel de la Tourette au profit de l'association Petits Pas des Deux Rives, pour une durée de un an.

- ° - ° - ° -

REMERCIEMENTS PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

M. le Maire communique au Conseil Municipal les remerciements de M. ZAK Yvan, psychologue scolaire :

« Au cours de l'année scolaire, vous avez répondu favorablement au courrier que je vous avais transmis précédemment vous exposant la situation matérielle du poste de psychologue scolaire rattaché à Tournon depuis le désengagement financier du Conseil Général. Vos services ont en effet rédigé une convention à destination des autres communes de mon secteur d'activité visant à une participation collective aux charges de fonctionnement

du poste que j'occupe, permettant ainsi l'achat du matériel nécessaire à l'exercice de ma profession. Je tiens à vous remercier personnellement de votre contribution au maintien des conditions de travail convenables. Cette année encore plusieurs enfants et leurs familles ont pu être rencontrés pour un bilan et/ou des entretiens personnalisés sur la commune.

Veillez donc recevoir, Monsieur le Maire, ainsi que tout votre Conseil Municipal, l'expression de ma gratitude et l'assurance de mon dévouement à un service public de qualité auquel vous avez contribué ».

- ° _ ° _ ° _

FELICITATIONS AUX SPORTIFS

M. le Maire communique au Conseil Municipal les résultats sportifs suivants :

Sports :

Adrien Vergne du club de boxe française Tain Tournon remporte le titre de champion d'Europe en catégorie juniors. Il était déjà champion de France espoirs et champion de France juniors. En septembre, il intégrera le pôle France à Paris. Toujours en boxe, Chloé Vergne est championne de France pour la deuxième année consécutive et Pierre Michel est vice-champion de France.

Arthur Tenant, du club de La Grimpe, remporte le titre de Champion d'Europe de Blocs, à la Rochelle. Il est sélectionné en équipe de France jeunes.

Basket : les U13 féminines Elite de l'AGTTBC ont remporté le titre de championnes Drôme Ardèche.

Margot Lambert, du badminton club de l'Hermitage et du Tournon est championne de France en simple dames et médaillée de bronze en double dames. Cédric Heidinger ramène une belle médaille de bronze en double hommes.

Handball : l'équipe des moins de 15 ans est championne de ligue Dauphiné Savoie.

Scolaires :

Margot Luce, du collège Marie Curie, remporte le deuxième prix du concours départemental d'expression artistique organisé par les membres de l'ordre des palmes académiques. C'est la première fois qu'un tel concours était organisé en Ardèche.

M. Le Maire et son Conseil Municipal adressent leurs sincères félicitations à tous ces jeunes.

Mme MEYSENQ ajoute que Loïc SURMIAK est champion Drôme-Ardèche de tennis.

M. le Maire rappelle la commission scolaire le 25 juin et le conseil municipal le 3 juillet.

- ° _ ° _ ° _

M. le Maire lève la séance à 19 heures.

TOURNON-SUR-RHONE, le 25 juin 2014

Le Maire,

Frédéric SAUSSET

